COMMUNIQUE DE PRESSE

Une moisson exceptionnelle qui cache une réalité économique toujours tendue

Avec une récolte estimée à plus de 38 millions de tonnes de blé tendre et une très bonne qualité de grains, la moisson 2019 est une satisfaction pour la majorité des céréaliers français. La faiblesse des prix ne permet d'espérer toutefois qu'une très légère hausse des résultats économiques des céréaliers. La sècheresse a, d'autre part, fortement impacté les cultures de printemps, et le contexte réglementaire se fait de plus en plus menaçant.

Paris, le 20 août 2019 – « *J'ai une pensée pour nos confrères de la Limagne, touchés par la sécheresse depuis de nombreux mois et qui ne peuvent donc pas partager aujourd'hui notre satisfaction* », déclare Éric Thirouin, président de l'Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB), qui poursuit : « *Partout ailleurs, la moisson s'avère être bonne voire exceptionnelle, tant au niveau des rendements que de la qualité* ».

Avec les 38,2 millions de tonnes de blé tendre estimées par Agreste, voire plus de 39 selon nos dernières estimations, et la très bonne qualité du grain, la France devrait pouvoir rivaliser avec ses principaux concurrents sur le marché international. Rivaliser seulement, car eux aussi ont dans l'ensemble connu une moisson exceptionnelle : « *La conséquence directe de l'augmentation de la production mondiale c'est que les prix restent faiblement rémunérateurs* », détaille Eric Thirouin. « *Au vu des baisses de prix affichées aujourd'hui, nos résultats ne devraient s'améliorer que très légèrement cette année ! Ils étaient de 15 000 euros l'année dernière soit à peine un SMIC mensuel…* »

La sécheresse, si elle a particulièrement fait souffrir certaines régions, touche l'ensemble des agriculteurs français. Son impact sur les cultures de printemps (maïs, betteraves…) est très important. « *Les mesures d'urgences demandées par la FNSEA et l'AGPB ont majoritairement été acceptées par le gouvernement. Mais il faut aller plus loin !* », insiste Eric Thirouin. Il est en effet absolument nécessaire d'améliorer, par exemple, nos capacités de stockage des eaux d'hiver.

Les évolutions réglementaires françaises exercent aussi une pression économique sur les céréaliers. La possible introduction de zones de non traitement de 5 à 10 mètres à proximité des habitations entrainerait des pertes importantes de surfaces cultivées. « *La transition agroécologique ne peut pas s'imposer à marche forcée, avec des interdictions, mais plutôt dans la concertation c'est tout le sens des chartes riverains en cours d'élaboration* », explique Eric Thirouin. C'est d'ailleurs en ce sens que les céréaliers, résolument tournés vers l'avenir, s'engagent massivement vers un dispositif de certification environnementale.

Tout cela n'a aucun sens si des accords de libre-échange, tels que le Mercosur ou le CETA, mettent en concurrence des agriculteurs ne disposant pas du tout des mêmes normes de production. *« Il est incompréhensible que de tels accords voient le jour : nous allons importer des denrées alimentaires que l'on nous interdit de produire, nous marchons sur la tête !* », conclut Eric Thirouin.

Contacts presse : Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji
Tel : 01 85 09 83 70
Mobile : 06 11 34 22 39
fbenabadji@agence-rdn.com

Guillaume Lorre
Tel : 01 85 09 83 74
Mobile : 07 50 14 58 26
glorre@agence-rdn.com

A propos de l'AGPB :
Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.